

En marche vers le diaconat permanent... (1/6)

Le père Augustin, dans son étude de Desiderio Desideravi, nous encourageait à « *la formation liturgique* » et à « *la participation active du peuple de Dieu* ». Durant mon cheminement vers le diaconat permanent, j'ai réalisé que ce ministère n'est pas si clair.

Je vous propose de le découvrir davantage tout au long de cette dernière année de cheminement. Et pour commencer, je vous propose d'aborder **l'appel et de la formation des futurs diacres**.

Tout commence, après réflexion de la Communauté, par **un appel** : « N'as-tu jamais pensé que tu pourrais un jour devenir diacre » ?

Commence alors un temps de réflexion et de prière, qui aboutit à **l'entrée en discernement** : étape nécessaire pour ceux qui ont reçu cet appel autant que pour l'Eglise qui les accueille. Commence aussi **le temps du secret**, pour permettre à tous de conserver leur liberté de poursuivre ou d'arrêter ce cheminement.

A l'issue de cette année, commence la **formation des futurs diacres** : un parcours de 6 années permettant d'approfondir aussi bien la Parole de Dieu, l'histoire de l'Eglise, que de se préparer à célébrer les sacrements de baptême et de mariage ou à écrire des homélies...

Cette formation se répartit entre des week-ends interdiocésains et des formations en soirée proposées par le diocèse. Je rejoins la réflexion autour de Desiderio Desideravi pour vous encourager à y participer : comprendre la proposition de l'Eglise, son histoire, son chemin est **un trésor pour faire grandir sa foi** et en faire profiter notre Communauté.

Nicolas,

cheminant vers le diaconat permanent.

Les étapes vers le diaconat permanent... (2/6)

Depuis l'admission, on me demande régulièrement si « ça y est, tu es diacre ? ». Cette question est aujourd'hui un moyen d'éclairer un peu les étapes qui jalonnent ce cheminement.

Chaque étape est le fruit d'une *demande du candidat et de son épouse* d'avancer sur ce chemin, et d'une *confirmation de l'Eglise*, par l'évêque, de cet appel.

L'admission de février était la première étape. Elle marque l'entrée du cheminant, en formation depuis plus de 3 ans déjà, comme candidat officiel. C'est l'officialisation de la démarche auprès de la communauté et des proches.

La seconde étape, vécue ce 12 octobre 2024, est **l'institution au lectorat et à l'acolytat**. C'est une étape ouverte à tout chrétien, mais qui est nécessaire pour tout prêtre ou diacre. L'institution est une fonction permanente donnée par l'Eglise, pour être au service de la Parole, la proclamer, l'expliquer (Lectorat) ou au service de la prière communautaire et de l'eucharistie, en aidant la Communauté à prier, à entrer davantage dans le mystère ou en portant la communion (Acolytat).

La troisième étape est celle de **l'ordination diaconale**, qui fait alors du candidat un diacre permanent. C'est à partir de ce moment-là qu'il reçoit l'aube et l'étole et pourra célébrer les sacrements du baptême et du mariage.

Diaconie de la Parole... (3/6)

Le ministère diaconal s'éclaire au travers de 3 dimensions :

la Parole, le service de la Table et la Charité.

Prenons un temps pour détailler la diaconie de la Parole.

On envisage souvent le rôle du diacre par ce qu'il fait... Ainsi, à voir nos diacres **proclamer l'Évangile** durant la messe, on pourrait penser que la diaconie de la Parole s'arrête à ce moment... qui est bien un élément de cette diaconie, mais qui n'est pas le seul.

Il faut voir la Parole de manière plus large, pas uniquement dans sa lecture, mais aussi dans sa découverte et sa compréhension.

Ainsi, l'étape qui suit la proclamation de l'Évangile, **l'homélie**, fait également partie de cette diaconie, car elle vise à aider l'assemblée à mieux comprendre cette Parole et à en vivre. **La formation biblique** est également une facette de cette diaconie, car là encore, elle permet d'aider les autres à avancer dans leur lecture et compréhension de la Bible. **L'accompagnement spirituel**, dans la mesure où il vient nous aider à mettre en perspective nos vies avec la Parole de Dieu, peut aussi être vu comme un autre élément de cette diaconie. La diaconie de la Parole a pour source la Parole de Dieu, mais ses applications sont nombreuses et variées. Et surtout, elle n'est pas réservée aux diacres, car tout baptisé est

appelé à être prophète, c'est-à-dire qu'il est appelé à écouter et entendre la Parole de Dieu pour l'annoncer, par des paroles ou des actes.

Diaconie de la Liturgie... (4/6)

Le service liturgique du diacre est plus large que la messe. Dans le cadre paroissial, il couvre également la **présidence des baptêmes et des mariages**, les bénédictions et les funérailles. Plus largement, il participe aux prières de la **liturgie des heures** et à la **conduite de la prière en groupe**.

Mais il me semble important d'éclairer quelques points sur la présence du diacre dans la liturgie eucharistique. Par exemple, **son lien au calice** : Le diacre exprime le Christ serviteur, serviteur jusqu'à donner son sang pour nous. En l'élevant, il montre à l'assemblée l'union de notre humanité à la divinité du Christ, *il manifeste que l'offrande du peuple est unie à celle du Christ qui a versé son sang pour la multitude*.

Bien que l'on se soit passé de diacre durant plus d'un millénaire, il est essentiel de constater que son rôle est irremplaçable car, auprès de celui qui préside en manifestant le Christ Pasteur, **il rappelle** dans l'assemblée **la présence ministérielle de celui** qui est le plus grand parmi nous « parce qu'il est comme celui **qui sert** » (Lc 22,27).

Dans le Christ **il n'y a pas de pasteur sans serviteur, et réciproquement**. Chaque figure ne peut s'accomplir vraiment que par l'autre. *C'est ce que le diacre rappelle et manifeste dans la liturgie*.

Diaconie de la Charité... (5/6)

« Ce qui demeure aujourd'hui, c'est la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande des trois, c'est la charité. (1Co13,13) ». St Paul nous renvoyait déjà à cette diaconie.

Apparemment la moins visible, car vécue dans le quotidien, en dehors d'actions liturgiques.

La charité fraternelle passe par toutes les pauvretés, toutes les exclusions et toutes les souffrances. Elle est un appel au service des plus petits, des exclus, des malheureux, des oubliés. Le diaconat, c'est **ce ministère du seuil**, qui vient rappeler à tous que l'Eglise a *vocation à s'ouvrir aux autres et à élargir sa prière*. C'est pour cela qu'historiquement le diacre lisait la Prière Universelle.

Certains voient le diacre comme celui qui met le pied dans la porte pour ne pas qu'elle se referme, ou comme le Post-it qui nous **rappelle notre mission** avant de sortir... Là encore, en invitant au baiser de paix et en envoyant le peuple dans cette paix, le diacre signifie à l'assemblée qu'elle a reçu cet élan du cœur et peut désormais en vivre.

Toujours en lien avec son ministère d'annonce de la Bonne Nouvelle, c'est aussi le diacre qui chante traditionnellement l'Exultet dans la nuit de Pâques.

Enfin, le diacre peut aussi être celui qui *porte la communion aux malades*. Là encore, il continue d'assurer le lien entre l'Église rassemblée et tous ceux qui n'ont pas pu être présents.

Le diaconat permanent, un ministère ordonné... (6/6)

Après ces mois passés à découvrir les diverses facettes du diaconat permanent et de sa formation, vient le temps d'une relecture. Et avec elle, de passer de *la dimension du Faire à celle de l'Être*.

En effet, j'ai beaucoup parlé de la formation suivie, de ce qu'il fait durant les célébrations, des sacrements qu'il peut célébrer, des bénédictions qu'il peut faire ou des prières qu'il peut animer. Mais dans tout cela, *il n'y a rien qu'un prêtre ou un laïc puisse faire*. Si on reste sur cette vision de ce que peut ou ne peut pas faire un diacre permanent, on pourrait alors le comparer à un « sous prêtre » ou à un « super laïc ».

Nous passerions alors à côté de l'essentiel... car le diacre ne peut se définir d'abord par ce qu'il fait, mais bien par ce qu'il est : **un signe visible du Christ serviteur** pour la communauté. Serviteur des petits, des pauvres, des exclus... dans son quotidien, serviteur du Christ tête, en les personnes du prêtre et de l'évêque durant la messe, serviteur de l'assemblée pour l'aider à avancer vers le Christ.

Mais *cette mission de service ne se délègue pas* au sens que l'Église s'en déchargerait en la confiant à quelques-uns... le diacre est d'abord là pour rappeler à tous que **c'est la mission de l'Église que d'être « Diaconale »**, que chaque chrétien est appelé à se mettre au service de ses frères. Il est là pour susciter le service et aider à faire fructifier les talents que nous avons reçus au service de tous. *Et moi je suis au milieu de vous comme celui qui sert (Lc 22, 27)*.